



Jeudi 25 mai 2023

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Brigitte Henriques démissionne de la présidence du CNOSF et appelle à l'unité pour réussir les Jeux de Paris 2024**

L'Assemblée générale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) s'est tenue ce jour, en présence de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra, et de la présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, Marie-Amélie Le Fur.

Dès son propos introductif, Brigitte Henriques, première femme présidente du CNOSF, a annoncé aux membres de l'Assemblée générale sa décision de rendre son mandat.

*« Il y a quelques semaines, je me suis exprimée pour dire qu'il était temps de dire stop. Stop aux calomnies, stop au dénigrement du CNOSF et de ma personne. Je veux que cette assemblée générale soit le moment de clôturer cette trop longue séquence.*

*Je vous demande de juger mon bilan et celui de mon équipe d'élus à l'aune des projets et réalisations que nous avons menés ensemble depuis deux ans. Je formule le vœu de tout mon cœur que nous puissions définitivement tourner la page de la crise que nous vivons. Je formule le vœu que le Mouvement sportif soit à nouveau uni et pleinement mobilisé sur les enjeux majeurs qui se profilent, au premier rang desquels la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024.*

*Afin d'apporter la sérénité aux athlètes qui se préparent avec leur entourage, aux bénévoles des clubs qui s'engagent au quotidien pour le développement du sport, je remets mon mandat de présidente à disposition et je donne ma démission qui sera effective dès le 29 juin prochain.*

*Je remercie les élus qui m'ont accompagnée et les salariés du CNOSF avec qui je suis fière d'avoir travaillé chaque jour depuis deux ans. Je remercie Tony Estanguet et Marie-Amélie Le Fur. Je pense aux athlètes, aux Fédérations et aux Territoires, aux licenciés, aux bénévoles, et sur le plan personnel, je pense aussi à mes deux filles qui m'ont toujours soutenue. »*

Conformément aux dispositions statutaires de l'institution, il revient au conseil d'administration de désigner en son sein, dans les trois mois suivant la date de démission, un(e) président(e). Une prochaine assemblée générale sera appelée à ratifier le vote du conseil d'administration.

#### **70% des actions réalisées ou lancées à mi-mandat et un rapport moral voté à 85,22%**

Entourée de son équipe d'élus, Brigitte Henriques a ensuite présenté les différents points de l'ordre du jour menant l'assemblée générale jusqu'à son terme. Ainsi, lors de la présentation du rapport d'activité 2022, la présidente du CNOSF, le secrétariat général et les vice-présidents ont détaillé les actions mises en place dès cette seconde année de mandat. Conformément aux engagements de campagne de Brigitte Henriques et selon les 6 grands axes\* de son programme, plus de 70% des actions ont déjà été réalisées ou lancées. Un chiffre qui traduit la richesse et la densité des nombreuses avancées de l'institution, au niveau national et international, par les instances dirigeantes et les salariés du CNOSF au bénéfice de ses membres et du sport français.

Le rapport moral a été approuvé avec 85,22% des voix.

Le rapport financier 2022 (89,53%) et le budget 2023 (90,68%) présentés par le trésorier général ont également été approuvés par l'assemblée à une très large majorité attestant d'une situation financière saine et maîtrisée.

#### **Des ratifications et des votes**

Par ailleurs, l'assemblée générale a ratifié la désignation de deux nouveaux membres au sein du comité de déontologie : Odile Piérart, conseillère d'Etat honoraire, en tant que présidente, et Damien Coyral, médecin rhumatologue. Le changement de catégorie des Fédérations françaises de Baseball & Softball et de Karaté, qui rejoignent le collège des fédérations sportives, a également été ratifié.

De plus, Cédric Gosse, président de la Fédération française de triathlon, a été élu au conseil d'administration du CNOSF avec 63,38% des voix. Il occupera le poste vacant depuis la disparition de Guy Koller, ancien président de la Fédération française d'haltérophilie-musculation.

Enfin, l'Assemblée générale a confirmé, au terme de la période probatoire, l'affiliation au CNOSF du Comité Français du Fair Play et la demande d'affiliation de l'association Premiers de Cordée a été approuvée par l'assemblée.

### Des échanges et des débats pour conclure autour de deux thèmes majeurs

Durant l'après-midi, des ateliers et débats ont été menés dans le prolongement de l'Assemblée générale. Un travail de réflexion et de prospective autour de deux thématiques majeures :

- Le dispositif du Club France pour les Jeux de Paris 2024 qui accueillera 700 000 personnes à La Villette, sous la présidence déléguée de Nathalie Péchalat ;
- La stratégie d'héritage du CNOSF, un enjeu majeur afin d'anticiper la rentrée 2024 et l'afflux de licenciés, d'offrir aux fédérations des outils clefs pour se développer, de mieux former leurs bénévoles, de renforcer les passerelles entre l'école et les clubs et de fédérer les communautés sportives.

[Photos libres de droit](#)

Crédit : ©CNOSF/KMSP

### CONTACTS PRESSE CNOSF :

[pressecnosf@cnosf.org](mailto:pressecnosf@cnosf.org)

[0140782888](tel:0140782888) / [0140782852](tel:0140782852)



#### Partenaires Mondiaux



#### Partenaires Premium



#### Partenaires Officiels



© 2023 CNOSF